

"Le Parlement européen et la construction européenne vus par un Anglais" dans 30 jours d'Europe (Janvier 1977)

Légende: En janvier 1977, Lord Frederick Bessborough, membre conservateur du Parlement européen, expose dans les colonnes du mensuel 30 jours d'Europe son point de vue sur le rôle de l'Assemblée dans la construction européenne.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. FONTAINE, François ; Réd. Chef CHASTENET, Antoine. Janvier 1977, n° 222. Paris: Service d'information des Communautés européennes. "Le Parlement européen et la construction européenne vus par un Anglais", auteur:Lord Bessborough , p. 8.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_parlement_europeen_et_la_construction_europeenne_vus_par_un_anglais_dans_30_jours_d_europe_janvier_1977-fr-53256ee8-1fed-4fa3-a905-53d1706e1026.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Le Parlement européen et la construction de l'Europe vus par un Anglais

Lord Bessborough

membre du Parlement européen

Lors d'un récent voyage à Washington, un grand nombre de mes amis m'ont demandé comment je voyais l'évolution de la Communauté européenne en général et du Parlement européen en particulier. Allons-nous progressivement vers quelque chose comme les Etats-Unis d'Europe ? Le Parlement européen deviendra-t-il une sorte de Chambre des représentants ? Après mûre réflexion, j'ai quelques difficultés à donner des réponses précises à ces questions.

Nombreux sont les Européens qui manifestent leur impatience devant la lenteur de l'intégration européenne. Toutefois, un mouvement historique de cette ampleur doit être vu avec le plus de recul possible. N'oublions pas qu'il y a une génération à peine, les pays de la Communauté se faisaient la guerre. Et voilà qu'aujourd'hui, la guerre est devenue impensable !

L'intégration européenne est un processus très complexe et les précédents sont difficiles à trouver dans l'histoire. Si les difficultés rencontrées lors de la fondation et du développement des Etats-Unis d'Amérique sont comparativement minimales, il n'en reste pas moins qu'outre-Atlantique aussi, les choses ont souvent évolué avec lenteur : il n'a pas fallu moins de deux ans et demi aux treize États originaires pour ratifier la Constitution, et c'est en 1850 seulement qu'a été créée la véritable monnaie américaine, sous forme de pièces d'argent ! De même, si on analyse l'ensemble de la Constitution américaine, on constate qu'elle résulte d'un amalgame de propositions présentées sur une période relativement longue.

Je pense, pour ma part, que les progrès de l'intégration européenne ne peuvent être que lents en raison des immenses difficultés auxquelles elle se heurte. Il est, en effet, extrêmement difficile d'établir un équilibre conciliant le caractère, les traditions et les aspirations de chaque action avec l'existence d'institutions nées d'un mouvement de coopération internationale sans précédent en Europe.

Traditionnellement, les nations européennes ne se sont regroupées qu'à la suite de conquêtes, de problèmes dynastiques, ou encore dans le but de faire la guerre ou de se défendre. C'est la menace d'une invasion turque à l'Est qui a ainsi longtemps assuré la cohésion de l'empire austro-hongrois ; une fois cette menace disparue, cet empire a commencé à se désintégrer, notamment en raison de l'absence d'une structure fédérale qui aurait pu donner satisfaction aux aspirations à l'indépendance des Hongrois, Polonais, Roumains, Slovaques et autres peuples, si longtemps soumis au pouvoir central de Vienne. Par contraste, la Communauté européenne ne tire pas ses origines d'un conflit, mais de la prise de conscience du fait que la meilleure façon d'assurer le bien-être des Européens est une association étroite de pays coopérant à des fins pacifiques.

Le dernier défi en date auquel la Communauté a eu à faire face a été celui de la crise de l'énergie. Si les hommes et les gouvernements n'ont pas confiance dans les institutions communautaires, la tentation de solutions purement nationales l'emporte et le défi devient un facteur de division. Cette confiance revêt une importance fondamentale pour l'Europe, car elle touche à un sentiment d'appartenance de chacun à l'ensemble : aussi longtemps que chacun ne se sentira pas européen avant d'être français, allemand ou irlandais (ou encore corse, bavarois ou dublinois), l'Europe unie ne sera guère plus qu'un phénomène politico-institutionnel, sans impact sur la scène internationale. Pour se sentir européen, il faudrait que chacun, homme ou femme, puisse non seulement être fier de la Communauté et de ses réalisations, mais aussi avoir le sentiment d'y avoir un tant soit peu contribué.

L'indispensable contrôle démocratique

C'est pour ces raisons que le bon fonctionnement des institutions communautaires revêt une importance capitale et qu'il est vital de leur adjoindre au plus vite un Parlement européen élu directement. A cet égard, le raisonnement est à la fois simple et irréfutable : si l'on reconnaît qu'une action isolée sur le plan national

ne permet plus de trouver des solutions satisfaisantes à un nombre croissant de domaines politiques, il faut admettre que les institutions européennes doivent être soumises au type de contrôle auquel nous sommes habitués dans un régime démocratique et qu'un Parlement communautaire doit être mis sur pied.

D'aucuns affirment qu'on ne fait que créer ainsi un autre niveau de décision, donc une bureaucratie supplémentaire. A ceux-là, on peut répondre que le pouvoir supranational, sous la forme de sociétés multinationales, d'agences internationales ou de groupes de nations telles que l'OPEP, est devenu une réalité, qui appelle nécessairement la création d'institutions supranationales démocratiques.

On ne peut dire aujourd'hui que le Parlement européen, une fois élu au suffrage direct, se transformera en une sorte de Chambre des représentants, le Conseil des ministres de la Communauté jouant le rôle de Sénat ou de Chambre des États. Il faudrait de profondes modifications des Traités pour cela. Mais en ma qualité de président du groupe de travail du Parlement européen chargé d'examiner le rôle, le statut et les conditions de travail des membres élus au suffrage direct, je peux dire qu'un Parlement européen soucieux de jouer pleinement son rôle dans la création de l'Europe unie doit non seulement pouvoir intéresser les hommes à son travail (ce qui signifie notamment leur permettre de mieux le comprendre), mais encore mener une action plus résolue que celle que l'on peut attendre aujourd'hui du Conseil de ministres de la Communauté.

Il nous faut des hommes de la stature d'un Churchill, d'un Schuman, d'un Monnet, d'un Spaak ou d'un de Gasperi, pour ne mentionner que ceux-là. Quels qu'ils soient, les leaders dont nous avons besoin devront faire des miracles si l'Europe veut tenir son rôle dans le monde.

Lorsque l'on considère le processus d'intégration européenne dans son contexte historique, il est tout à fait irréaliste de croire qu'il pourra progresser rapidement. Cela d'autant plus qu'aucun secteur ne peut progresser isolément, les difficultés rencontrées dans un domaine empêchant d'avancer dans un autre. La Communauté européenne doit progresser, réfléchir avec soin à l'avenir de ses institutions et tirer les leçons de l'histoire. Elle doit aussi faire preuve de patience, de détermination et de confiance en soi. Par-dessus tout, il lui faut du temps pour surmonter ses différences, établir ses procédures, mobiliser et orienter le talent et l'énergie des peuples qui la composent!

Lord Bessborough